

la taille (du projet), ça compte ?

Non !

L'architecte

- *travaille sur l'aménagement d'une cuisine comme sur l'aménagement d'un quartier
- *peut étudier la faisabilité d'un projet comme accompagner sa réalisation
- *propose des missions courtes (*visite - conseil...*) ou des missions plus longues (*mission complète...*)

L'architecte adapte ses prestations à vos besoins



Architectes & Particuliers
Association de loi 1901

Plus de réponses à vos questions sur
www.architectesetparticuliers.fr